Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 17 octobre à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), , M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C FRONTONNAIS), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Excusés ayant donné pouvoir :
M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE) POUVOIR A M. TRAUTMANN

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Date de la convocation : MARDI 10 OCTOBRE 2023

Secrétaire de séance : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

D2023-48-Création d'un poste de catégorie B – Responsable d'exploitation et de pilotage des centres de tri

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article L313-1 du code général de la fonction publique ;

Vu le tableau des effectifs ;

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant.

Au 1er janvier 2024, Toulouse Métropole transfère au Syndicat mixte DECOSET la gestion du centre de tri de Toulouse dans l'attente de la construction du nouveau centre de tri situé à Bessières et dont la gestion sera assurée par le prestataire PARPEC au second semestre 2025.

Ainsi, afin d'assurer le pilotage et le suivi de l'exploitation et des prestataires dès le transfert de compétence, il convient de renforcer les effectifs du service centre de tri, par la création d'un poste de catégorie B sur un grade issu du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20231017-D2023-48-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **CREE** un emploi permanent à temps complet de catégorie B sur un grade issu du cadre d'emplois des techniciens territoriaux pour exercer les missions de responsable d'exploitation et de pilotage des centres de tri.
- **RECRUTE** un agent contractuel de droit public en cas de recherche infructueuse ou dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.

- **MODIFIE** le tableau des emplois.

- **S'ENGAGE A INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget du Syndicat mixte DECOSET.

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance
M. FOUCHOU-LAPEYRADE

S.M. DECOSET - COllectes - SElectives - Traitements - Déchetteries

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*16*	*16*	*32*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*48*
Présents	10	7	17
Votants	10	7	17
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	**22**	**7**	**29**
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	**22**	**7**	**29**

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20231017-D2023-48-DE
Date de télétransmission : 31/10/2023
Date de réception préfecture : 31/10/2023